



Wallonie

PROVINCE DE HAINAUT

ARRONDISSEMENT DE ATH

COMMUNE DE BERNISSART

PROJET D'AVENANT N°1 AU PACTE DE MAJORITE

PARTIE I : GROUPE (S) POLITIQUE(S) PARTICIPANT AU PACTE DE MAJORITÉ

NOM DU GROUPE : PS (PARTI SOCIALISTE).

ayant obtenu 11 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NUMERO REGISTRE NATIONAL
Vanderstraeten	Roger	28/11/53	53112811145
Marir	Kheltoum	16/09/69	69091604418
Brangers	Jean Marie	24/11/57	57112410363
Monniez	Claude	31/03/71	71033142956
Wattiez	Luc	02/08/61	61080211991
Kelidis	Marina	17/03/60	60031705438
Potenza	David	04/08/73	73080428124
Lecomte	Jean Claude	22/12/48	48122202717
Patte	Claudette	23/12/51	51122304235
Wattiez	Frédéric	29/08/89	89082927997
Van Cranenbroeck	Antoine	24/08/93	93082446548

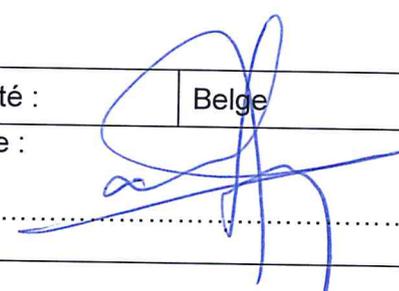
NOM DU GROUPE : ECOLO

ayant obtenu 2 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

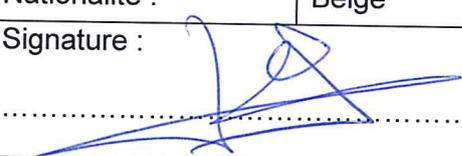
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NUMERO REGISTRE NATIONAL
Wallemacq	Hélène	04/03/83	83030411871
Wattiez	Maud	28/08/80	80082832883

PARTIE II : IDENTITÉ DU BOURGMESTRE, DES ÉCHEVINS ET DU PRÉSIDENT DU CPAS PRESSENTI

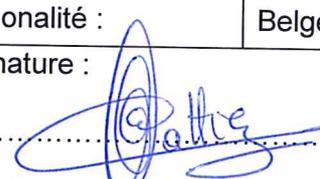
Bourgmestre

Nom :	VANDERSTRAETEN		
Prénom :	ROGER	Numéro de Registre National :	53112811145
Adresse	Rue des Vieux Fours, 8 à 7321 BLATON		
Sexe :	H	Nationalité :	Belge
		Signature :	

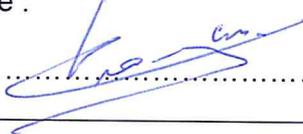
1^{er} Echevin

Nom :	MARIR		
Prénom :	KHELTOUM	Numéro de Registre National :	69091604418
Adresse	Quartier des Bruyères, 11 à 7321 BLATON		
Sexe :	F	Nationalité :	Belge
		Signature :	

2^e Echevin

Nom :	WATTIEZ		
Prénom :	MAUD	Numéro de Registre National :	80082832883
Adresse	Rue Haute, 31 à 7321 BLATON		
Sexe :	F	Nationalité :	Belge
		Signature :	

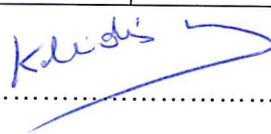
3^e Echevin

Nom :	BRANGERS		
Prénom :	JEAN MARIE	Numéro de Registre National :	57112410363
Adresse	Chaussée Brunehault, 32 à 7321 HARCHIES		
Sexe :	H	Nationalité :	Belge
		Signature :	

4^e Echevin

Nom :	WATTIEZ		
Prénom :	LUC	Numéro de Registre National :	61080211991
Adresse	Rue Kéverlèches 43 à 7320 BERNISSART		
Sexe :	H	Nationalité :	Belge
		Signature :	

5^e Echevin

Nom :	KELIDIS		
Prénom :	MARINA	Numéro de Registre National :	60031705438
Adresse	Place de la Station 5 à 7322 VILLE-POMMEROEUL		
Sexe :	F	Nationalité :	Belge
		Signature :	

Président du CPAS

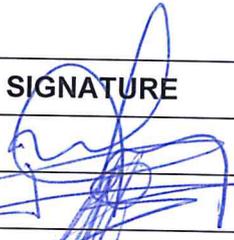
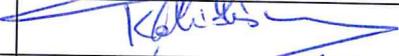
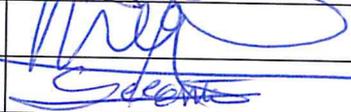
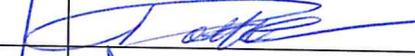
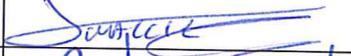
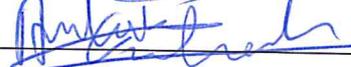
Nom :	MONNIEZ		
Prénom :	CLAUDE	Numéro de Registre National :	71033142956
Adresse	Rue Sarin 18 à 7320 BERNISSART		
Sexe :	H	Nationalité :	Belge
		Signature :	

PARTIE III : SIGNATAIRES DU PACTE DE MAJORITE

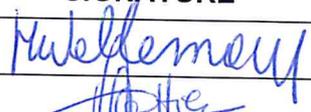
Nous soussignés membres élus du/des groupe(s) politique(s) repris à la partie I déclarons nous associer pour former un pacte de majorité et présenter les membres repris à la partie II pour constituer le Collège communal :

Noms, prénoms et signatures des membres de chaque groupe politique partie au pacte de majorité

Pour le Groupe : PS (PARTI SOCIALISTE)

NOM	PRENOM	SIGNATURE
Vanderstraeten	Roger	
Marir	Kheltoum	
Wattiez	Luc	
Kelidis	Marina	 Kelidis
Brangers	Jean Marie	
Potenza	David	
Monniez	Claude	
Lecomte	Jean Claude	
Patte	Claudette	
Wattiez	Frédéric	
Van Cranenbroeck	Antoine	

Pour le Groupe : ECOLO

NOM	PRENOM	SIGNATURE
WALLEMACQ	Hélène	
WATTIEZ	Maud	

Date de dépôt entre les mains de la Directrice générale

21/01/2020

Signature de la Directrice générale :



CDLD – Article L1123-1

§2 : le ou les projets de pacte sont déposés entre les mains du directeur général..

Ce ou ces projets sont, sans délai, portés à la connaissance du public par voie d'affichage à la maison communale.

Le projet de pacte comprend l'indication des groupes politiques qui y sont parties, l'identité du bourgmestre, des échevins ainsi que celle du président du conseil de l'action sociale pressenti si la législation qui lui est applicable prévoit sa présence au sein du collège communal. **Il présente un tiers minimum de membres du même sexe.**

Pour l'application du plafond visé à l'alinéa 3, tout nombre décimal est porté à l'unité supérieure lorsque la décimale est supérieure à 5.

Il peut être dérogé à l'alinéa 3 dans le cas où les groupes politiques liés par le projet de pacte de majorité ne comprennent pas de membres d'un des sexes en nombre suffisant, et au maximum à concurrence du nombre de membres du sexe concerné manquants, sans préjudice de l'article L1123-8, § 2.

Le projet de pacte est signé par l'ensemble des personnes y désignées et par la majorité des membres de chaque groupe politique dont au moins un membre est proposé pour participer au collège.

Lorsqu'un groupe n'est composé que de deux membres, le projet de pacte est signé par l'un d'eux au moins.

Est nul le projet de pacte non conforme aux alinéas précédents.

Est nulle la signature apposée par un conseiller sur un projet de pacte non signé par la majorité de son groupe politique.

§3. Le pacte de majorité est adopté à la majorité des membres présents du conseil {...}. Le pacte de majorité est voté en séance publique et à haute voix.